



Aires Educatives : la labellisation est en cours et les nouvelles inscriptions approchent !

Une aire éducative, c'est un projet pédagogique interdisciplinaire, porté par une ou plusieurs classes à partir du CE2. Une campagne de financement permet aux écoles de solliciter un soutien de la part de l'OFB pour conduire leur projet : 5 000 euros pour les deux premières années puis 4 000 euros les deux années suivantes.

Les élèves réfléchissent collectivement pour participer à la préservation de la biodiversité d'un territoire qu'ils choisissent proche de leur école : parc urbain, friche, zone humide, forêt, rivière, etc.

Accompagnés par leur enseignant et un acteur local de la sphère de l'éducation à l'environnement qui connaît le territoire, le référent, les élèves choisissent cette zone, l'étudient et décident de façon démocratique (conseil des élèves) des actions à y mener pour préserver son patrimoine naturel et culturel.

Toutes les disciplines scolaires, dont les fondamentaux et l'EMC, peuvent être travaillées au travers de ce projet interdisciplinaire qui donne du sens aux apprentissages.

Vous trouverez ci-dessous in lien vers une vidéo Canotech de présentation de 5 mn.

<https://www.canotech.fr/a/34243/les-aires-educatives-un-projet-engageant-pour-la-transition-ecologique>

Retrouvez toutes les modalités et dates d'inscription dans le Digipad Biodiversité et écosystèmes avec une colonne dédiée à ce projet pédagogique et de nombreuses ressources pédagogiques !

<https://digipad.app/p/1551887/cbdc8ae93784e8>

Vous pourrez y consulter le diaporama support du webinaire de présentation du 27 mars 2026 qui vous donnera rapidement toutes les clés de compréhension, les dates et modalités pratiques de renouvellement, d'inscription et demande de financement. Il vous permettra d'identifier les actions possibles et les contenus disciplinaires qui pourront ainsi être travaillés dans un cadre concret et motivant pour les élèves.

Pour la labellisation des Aires Educatives déjà créées, la campagne est ouverte du 3 mars au 10 mai (demandes de financement OFB du 11 mai au 11 juin).

Pour les demandes de création d'une Aire Educative, la campagne sera ouverte du 1^{er} juin au 13 septembre (demande de financement OFB du 14 septembre au 14 octobre).

N'hésitez pas à nous solliciter pour plus d'information !

**Mylène MALBRUNOT – SAAMT - OFB
DR Auvergne Rhône-Alpes** Contact :
mylene.malbrunot@ofb.gouv.fr

**Noémie HUBY - GRAINE Auvergne-
Rhône-Alpes**
Contact : noemie.huby@graine-ara.org

**Sophie BLAYAC – CPD EDD – DSDEN
du Rhône**
Contact : sophie.blayac@ac-lyon.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

Graine

ACADÉMIE DE LYON

Aires Educatives
*Un dispositif coordonné par l'OFB
Déploiement en AuRA*

Webinaire du 27/03/26

Mylène MALBRUNOT – SAAMT - OFB DR Auvergne Rhône-Alpes
Contact : mylene.malbrunot@ofb.gouv.fr
Noémie HUBY - GRAINE Auvergne-Rhône-Alpes
Contact : noemie.huby@graine-ara.org
Sophie BLAYAC – CPD EDD – DSDEN du Rhône
Contact : sophie.blayac@ac-lyon.fr